Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

27 AOUT 2009 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18054 **31**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

La reprise de l'activité politique

Ego Perron

Cette semaine, nous reprenons notre activité politique après quelques semaines de pause pendant les vacances du mois d'août, au cours desquelles l'activité politique et administrative s'arrête un peu.
Du travail nous attend, et c'est bien. Pendant les prochaines semaines, nous reprendrons les dossiers sur lesquels nous avons travaillé depuis ce printemps. La prochaine rencontre se déroulera à Perloz, au mois de septembre, où nous aurons la possibilité de célébrer, pendant un moment de rencontre officielle, la naissance de notre Mouvement et de retracer toute la présence et le travail de l'Union Valdôtaine en Vallée d'Aoste pendant ces 60 ans de vie.
Nous devons organiser l'activité du Mouvement pour l'automne, à partir du prochain Congrès thématique, que nous proposerons au mois de novembre, pendant lequel notre Mouvement pourra discuter et se confronter sur des sujets qui concernent la vie de la communauté valdôtaine et à propos desquels le Mouvement doit donner des lignes d'orientation et l'Administration régionale les porter de l'avant par une action concrète. Nous voulons reprendre les contacts avec les peuples frères en Italie et en Europe: à ce sujet, pendant le mois d'août nous avions déjà organisé des rencontres très satisfaisantes. Nous devons faire redémarrer l'activité des sections qui constituent nos piliers sur le territoire et le sens même de notre organisation si capillaire.
Nous reprendrons pendant l'automne des cours de formation.
Il y a là une attente de la part de notre base et de la communauté valdôtaine qui est forte et qui ne doit pas être déçue et c'est l'Union Valdôtaine qui devra en être le promoteur.
Nous travaillerons pendant l'automne à l'organisation d'un prochain rendez-vous. Quelques sections avaient déjà essayé de le proposer cet été mais le temps trop court n'a pas permis de l'organiser comme il le fallait. Il s'agit d'une initiative que notre Mouvement doit absolument reprendre.
Et puis il y a la politique et l'administration. Tous les sujets importants que l'Administration régionale aborde concernent aussi notre Mouvement, qui en est le principal responsable notamment quand il y a des choix difficiles, importants et engageants à faire.
Nous avons reçu à la fin du mois de juillet la nouvelle de la sentence concernant l'assesseur Albert Lanièce. Il nous a semblé judicieux de renvoyer toute décision en septembre, pendant le prochain Conseil Fédéral. Mais avec la reprise de l'activité du Conseil de la Vallée, nous avons le devoir d'arriver avec une décision commune et de la proposer à l'examen des 35 élus. Et tout le reste encore. Il y a donc du travail à faire. Encore une fois l'engagement et le travail de la part de tout le monde seront nécessaires afin que le message de l'Union Valdôtaine soit toujours compris et partagé.

… » fin de citation lcaveri@gmail.com

«Ne pensez pas à l'automne.
Il viendra bien à temps, tout comme l'hiver.
Profitez au contraire du bonheur
que vous donnent les vrais beaux jours
sous les grands arbres verts».

CHARLES TRENET

Règle estivale

Le 23 août dernier, visites et concert gratuits sur le site archéologique romain

Le théâtre romain a été restitué à la ville d'Aoste

L'un des principaux monuments de l'architecture romaine de la ville d'Aoste, le théâtre romain, a ouvert ses portes au public dimanche dernier, 23 août, lors de la cérémonie de « Restitution » qui a conclu une période de restauration qui a duré 24 ans.
L'assesseur Laurent Viérin, très satisfait, a déclaré à ce sujet : « *L'importante participation à cette "restitution", avec un total de plus de 2.450 personnes qui ont participé à l'inauguration, est la preuve que les Valdôtains mais également les touristes souhaitent profiter de ce patrimoine culturel local. La restitution de cet extraordinaire monument d'époque romaine se conclura en insérant le monument à l'intérieur du circuit des biens culturels qui peuvent être visités dans notre région, en renforçant et en consolidant l'offre touristique et culturelle de la ville d'Aoste et le pouvoir d'attraction du patrimoine en termes de propositions de croissance culturelles pour la communauté* ».
Après donc cette longue période de restauration, de recherche et de sauvegarde de ce monument historique du chef-lieu de notre région, l'Assessorat de l'Education et de la Culture a décidé de donner un exemple concret de son activité, dont l'objectif est de continuer la « restitution », c'est-à-dire de redonner à la communauté son patrimoine historique après des années d'investissements.
Comme le souligne l'assesseur Viérin, « *cette initiative a été programmée en sachant que le fait de valoriser un site culturel ne signifie pas le congeler dans son environnement ou bien en faire un écrin de beauté avec lequel le citoyen ne peut pas interagir, mais qui plutôt, à partir de ce premier rendez-vous, définit son usage. C'est-à-dire considérer le théâtre romain comme un lieu de visites, de spectacles et d'événements culturels, le replaçant dans son contexte originaire* ».
Après donc les visites gratuites qui ont permis à 750 personnes de participer à cette initiative le jour de son inauguration, un premier concert a donc été organisé dans l'enceinte du théâtre pendant la soirée de dimanche : s'agissant de *Us and Them* de Rita Marcotulli, un hommage au Pink Floyd, auquel environ 1.700 spectateurs ont assisté.
Enfin, l'Assessorat a l'intention de programmer l'année prochaine, du mois de mai au mois de septembre, des événements culturels de grande valeur sur ce site archéologique.

Vers la centrale unique du secours : depuis mardi dernier tous les appels arrivent à Saint-Christophe

C'est le premier cas en Italie d'une centrale unique qui coordonne les appels de tous les organismes qui s'occupent de la sécurité publique. Depuis mardi dernier, 25 août, la Vallée d'Aoste dispose de la Centrale unique des appels de Secours : les citoyens qui appelleront la Protection Civile, le Secours Alpin et les Gardes forestiers parleront avec les techniciens de la nouvelle centrale de Saint-Christophe, qui est née dans les bureaux situés près de l'aéroport.
Durant les prochains mois, les centres opérationnels des Sapeurs-Pompiers et du 118 seront transférés dans les locaux de la Protection Civile: de cette manière, on a réussi à achevert un projet né sur l'exigence de rassembler les procédures des différents organismes dans le respect des compétences des opérateurs du secours.
De la même manière, l'Administration publique réussira à rationaliser les coûts de ce type de service, en optimisant l'utilisation des moyens et des instruments disponibles. Les opérateurs des différents services sont dotés d'un modèle opérationnel qui permet un accès rapide des données nécessaires aux interventions, et aussi aux informations géographiques du territoire.

On pourra contacter la Protection Civile au 800 319 319, le Secours Alpin au 800 800 319 et les Gardes forestiers au 1515. L'ancien numéro de la Protection Civile, 0165 238222, restera actif mais il servira seulement à contacter les bureaux administratifs de l'organisme.
Parallèlement aux nouveaux numéros il y a un site Internet (http://centraleunica.regione.vda.it), composé par des pages thématiques des différents organismes de sécurité.
Un premier pas vers la centrale du Secours Valdôtain a donc été accompli. Vendredi dernier, 21 août, lors de la traditionnelle conférence de presse, le président de la Région Augusto Rollandin avait exposé aux journalistes la première phase – celle de l'adjudication des projets – de la construction du nouveau siège régional des Sapeurs-Pompiers et de la Protection Civile, qui naîtra dans la zone de l'ancien Multibox à Pollein, tout près de l'aéroport.
« *C'est l'une des priorités de ce gouvernement.* – a dit Rollandin – *L'effort économique qui sera réalisé dans les prochaines années pour porter à terme ce chantier est sûrement important, mais la sécurité est une matière sur laquelle on doit porter toute notre attention».*
Trois millions d'euros seront nécessaires pour cette première phase de travaux.

Aux lecteurs

La rubrique « Nouvelles du Sénat » d'Antonio Fosson paraîtra à nouveau le 24 septembre prochain, puisque l'activité du Sénat de la République est interrompue jusqu'à mercredi 16 septembre.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional de vendredi 21 août 2009

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a défini la convention pour l'utilisation des fréquences radio qui ont été réservées à la Protection civile et destinées aux Régions, conformément au protocole d'accord entre le Ministère du développement économique et la Présidence du conseil des ministres.
Il a également approuvé le marché public concernant l'attribution des services relatifs aux relèvements, rapports géologiques, études d'impact environnemental, élaborations d'avant-projets, de projets définitifs et de projets d'exécution, ainsi que de coordination de la sécurité durant la phase d'élaboration dans le cadre de la construction du nouveau siège régional du Corps valdôtain des sapeurs-pompiers et de la Protection civile, dans l'ancienne zone *Multibox*, à Pollein. L'Exécutif a donné son feu vert pour la participation de deux employés du secteur opérationnel et technique du Corps valdôtain des sapeurs-pompiers à un cours de formation pour instructeurs de pompiers d'aéroport.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Conformément à la loi régionale n° 10/1990, des aides d'un montant global de 352.000 euros ont été accordées à 29 bénéficiaires, au titre de la réalisation de toitures en lauzes achevées aux mois de décembre 2007 et janvier 2008.
Le Gouvernement a approuvé l'avant-projet et le projet définitif des travaux de construction de la nouvelle centrale thermique desservant la piscine couverte régionale *Giomein* de Cervinia, dont le coût total est estimé à 116.000 euros.
Il a ensuite donné son feu vert au projet d'exécution des ouvrages de réalisation de la piste cyclable de la communauté de montagne Mont-Émilius reliant Brissogne à Saint-Marcel et engagé à cet effet une dépense de 925.000 euros.
Il a par ailleurs décidé de soumettre au Conseil régional la délibération du Gouvernement régional portant approbation du plan triennal 2010/2013 pour le logement social, aux termes du troisième alinéa de l'article 2 de la loi régionale n° 28 du 26 octobre 2007.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a adopté le protocole d'accord entre la Région et l'Université de Turin en vue de l'institution, durant l'année académique 2009/2010, d'un cours de licence en infirmerie ouvert à 28 personnes.
Une enveloppe de 25.000 euros permettra de verser à 36 ayant-droit la pension complémentaire régionale au profit des anciens combattants visée à la loi régionale n° 17 de 2002 modifiée et complétée.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
Pour ce qui est de la Commune de Bionaz, l'Exécutif a approuvé, avec quelques modifications, la cartographie des zones non-constructibles parce que sujettes à des risques d'avalanches ou d'éboulement qui avait été soumise aux services régionaux le 11 mai 2009.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Il a été décidé que l'Assessorat organiserait différentes initiatives promotionnelles au cours du second semestre 2009, tant en Italie qu'à l'étranger. L'organisation de la première édition de la manifestation sportive *Tor des géants,* qui se déroulera du 12 au 19 septembre 2010 sur les sentiers des hautes voies a été mise au point. Il s'agira là de la première épreuve de type *endurance trail* en montagne en une seule étape.
Des aides totalisant 30.000 euros seront ventilées entre plusieurs associations sportives chargées d'organiser diverses manifestations.
Le Gouvernement a approuvé la transmission au Conseil régional de deux projets de loi portant, l'un, «Modification de la loi régionale n° 44 du 31 décembre 1999, (portant réglementation de la profession de moniteur de ski et des écoles de ski en Vallée d'Aoste. Abrogation des lois régionales n° 59 du 1er décembre 1986, n° 58 du 6 septembre 1991 et n° 74 du 16 décembre 1992)» et l'autre, «Modification de la loi régionale n° 7 du 7 mars 1997 (portant réglementation de la profession de guide et d'aspirant guide de haute montagne en Vallée d'Aoste.)».

ÉDUCATION ET CULTURE
Le cours de formation «*La presa in carico pedagogica degli alunni con disturbi dello spettro autistico*», destiné aux enseignants et aux personnels de soutien des institutions scolaires de la région, a été approuvé; ledit cours se tiendra à Aoste au mois d'octobre 2009.
Le Gouvernement a décidé quëà l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 26 et 27 septembre 2009, la visite des châteaux ouverts au public, des musées, des zones archéologiques et des centres d'exposition de la Vallée d'Aoste sera gratuite.
Il a également destiné une somme de 24.000 euros à la société *Doc-film* de Joseph Péaquin, en vue de la réalisation d'un documentaire sur l'identité valdôtaine, qui sera présenté au public dans le cadre de la IVe Fête de la Vallée d'Aoste.
L'Exécutif a entériné l'organisation de cours de franco-provençal dans le cadre du projet « Ecole populaire de patois », pour l'année scolaire 2009/2010. Il a également approuvé l'organisation des « Journées d'informations sur les parlers franco-provençaux et walsers » (les 3 et 4 septembre), ainsi que la préparation du 48e Concours de patois Abbé J. B. Cerlogne. Il a en outre établi que la Région participera au salon *Alpi 365ñMontagna Expo,* qui se tiendra à Turin du 23 au 25 octobre 2009.
Le programme de répartition des subventions en faveur de l'activité théâtrale locale pour l'année 2009 a été fixé et une enveloppe de 316 000 euros a été débloquée à ce titre. Le Gouvernement a approuvé la procédure, lancée par la Région, de présentation des projets spécifiques pour la troisième année des parcours triennaux expérimentaux intégrés d'éducation et de formation professionnelle (2007-2010).

La section de l'Union Valdôtaine de Perloz
organise
pour le samedi 19 septembre 2009
au hameau de Notre-Dame de la Garde
Le rassemblement des drapeaux
des sections de l'Union Valdôtaine
pour célébrer le
64ème anniversaire
de la fondation de l'Union Valdôtaine

L'Union Valdôtaine
organise un
WEEK-END À ROME
parmi les plus beaux monuments du monde
du 8 au 11 octobre 2009
Le prix du voyage est de 500 euros.
Pour les réservations dont **le délai expire le 31 août 2009**
et pour toute information s'adresser
au Siège Central (tél. : 0165 23 51 81-0165 23 51 91).

NAISSANCES

La Section de l'Union Valdôtaine de Morgex
a la joie d'annoncer la naissance de
Alexandre IACUBOVICI
fils de Sebastian
et de Félicity Roullet,
nouvelle présidente de la section.
Au nouveau-né et à ses heureux parents, la section tout entière adresse ses vœux de bonheur et de prospérité.

* * * *

La section de l'Union Valdôtaine d'Arnad
annonce la naissance de
Henri LAURENT
qui est venu illuminer le foyer de ses heureux parents.
Au fier papa, notre syndic Pierre Bonel, et à sa jolie maman, Francesca Sezian, nous exprimons nos sincères congratulations et souhaitons, au nouveau-né, joie et prospérité pour son avenir.

* * * *

La section de l'Union Valdotaine de Champdepraz
a la joie d'annoncer
la naissance de
Sophie LUISI
qui est venue réjouir le foyer
de Dario et Sabrina Gianatti.
La communauté unioniste de Champdepraz présente ses plus vives félicitations aux heureux parents, ainsi que ses vœux de bonheur et de prospérité à la petite Sophie.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Morgex
a le regret d'annoncer
le décès de
Madame **Clelia PELIZZOLI**
épouse PASCAL
âgée de 82 ans
La communauté unioniste de Morgex présente ses condoléances les plus sincères à son mari Levi, ancien président de la section, à ses enfants Jean et Elena, à ses beaux-enfants Gabriella Somià et Diego Bovard ainsi qu'à sa sœur Secondina.

La section de l'Union Valdôtaine de La Thuile
a le regret d'annoncer
le décès de
Madame
Giuseppina Teodosia (Dosie) BARAILLER
veuve BOGNIER
âgée de 89 ans
La communauté unioniste de La Thuile présente ses condoléances les plus sincères à son fils Ugo, membre de la section, avec sa famille, ainsi qu'à tous ses parents.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional
Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com
Directeur responsable
Massimiliano RICCIO
Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN
La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée
Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954
TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12
ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger
TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO
CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo
CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo
SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE
Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Le volume «Musiche tradizionali della Val di Cogne» présenté au public

La chanson de Cogne il y a cinquante ans

Christel Lambot

Parmi les nombreux événements qui ont caractérisé l'été 2009, la soirée organisée le vendredi 24 juillet à la Maison de la Grivola de Cogne a représenté un moment particulièrement captivant et émouvant.
À cette occasion, le volume «Musiche tradizionali della Val di Cogne (Valle d'Aosta) – Le registrazioni di Sergio Liberovici (1956)», réalisé par Mauro Balma et Giorgio Vassoney, a été présenté au public.
Accompagné de deux CD et édité chez «Squilibri», une maison d'édition romaine, ce volume de presque deux cents pages examine de près les enregistrements effectués par Liberovici et rassemblés dans le Recueil n° 28 des Archives d'Ethnomusicologie de l'Académie nationale de Santa Cecilia.
L'assesseur à l'Éducation et à la Culture, M. Laurent Viérin, ainsi que le syndic de Cogne, M. Bruno Zanivan, et le président de l'AVAS (Association Valdôtaine Archives Sonores, M. Albino Impérial, étaient présents au cours de cette soirée, animée par M. Carlo Rossi.

En mars 1956, Sergio Liberovici arrive en Vallée d'Aoste dans le but d'étudier les répertoires des Alpes.
C'est sur le conseil avisé du chanoine Jean Domaine qu'il monte à Cogne pour découvrir les chants du chef-lieu, de Gimillan, d'Épinel, ainsi que du village minier de Colonna. Il y enregistre de très nombreux morceaux, aussi bien vocaux qu'instrumentaux.
C'était une époque où le chant rythmait la vie quotidienne des Cogneins, leurs moments de travail et de détente.
Rassemblé dans le Recueil 28 des Archives d'Ethnomusicologie, ce matériel sonore constitue aujourd'hui un précieux témoignage de formes expressives originales, comme le chant à «retòn» ou les morceaux expressément prévus pour le tambour de Cogne.
Les chants sont en français, en patois et en italien.
Les personnes intéressées pas l'achat de cette publication (23 euros), qui comprend une partie rédigée en français, peuvent la demander à la librairie «Montagne di Carta» de Cogne.

Exposition bibliographique

Le Père Laurent (1809-1880) et les Franciscains en VdA

Jusqu'à la mi-septembre, la Bibliothèque régionale accueille, à l'occasion du deuxième centenaire de la naissance du Père Laurent, l'exposition bibliographique *Le Père Laurent (1809-1880) et les Franciscains en Vallée d'Aoste,* préparée par l'Assessorat de l'Education et de la Culture.
Né à Aoste d'une famille d'origine savoyarde, Thomas Lachenal entra dans l'ordre franciscain en 1828 sous le nom de Père Laurent. Ses qualités organisationnelles et intellectuelles (il fut aussi président de l'Académie Saint-Anselme) lui valurent d'être élu à la charge de Provincial de France et de Procureur général des Capucins, mais en Vallée d'Aoste il est connu surtout pour ses œuvres de charité, notamment la fondation de l'Orphelinat et le Refuge des Pauvres, qui porte aujourd'hui son nom.
Cette petite exposition souligne aussi le rôle historique et religieux que les Franciscains jouèrent en Vallée d'Aoste: les Cordeliers du couvent Saint-François d'Aoste – qui occupait l'emplacement actuel de la place Chanoux et qui fut le siège de la Municipalité, de l'assemblée des Etats généraux et du Conseil des Commis – et les Capucins, qui s'établirent à Aoste, à Châtillon et à Morgex au XVIIème siècle.
L'histoire de ces congrégations fut retracée par le regretté Père Félix Tisserand (1909-1980), capucin au couvent de Châtillon, dont on célèbre également cette année le centenaire de la naissance.
«Les livres exposés à la Bibliothèque régionale – a déclaré l'assesseur Laurent Viérin – *rappellent une époque où l'administration publique n'était pas encore suffisamment engagée dans les œuvres sociales, et où l'assistance aux plus démunis était confiée à l'initiative des particuliers et des institutions religieuses.*
A l'heure où de «nouvelles pauvretés» se manifestent dans notre société, le souvenir de personnalités telles que le Père Laurent nous rappellent au devoir de solidarité que nous avons envers les couches marginales de la société».

La vache de Romeo Thomasset de Saint-Nicolas gagne le concours d'Avise

Sous la pluie de Vertosan Monella impose sa loi

Une journée partiellement pluvieuse a accompagné le second concours éliminatoire des Batailles de Reines qui s'est déroulé dans la célèbre arène de Vertosan, le 2 août dernier, où 91 vaches se sont disputé les trois bosquets des trois catégories et les six places pour la finale régionale (deux par catégorie).
La répartition était la suivante, 13 pour la première catégorie, 36 pour la deuxième et enfin 42 pour la troisième.
La vache la plus lourde était également la plus forte de sa catégorie, s'agissant de Monella de Romeo Thomasset avec ses 690 kg.
En effet, pour la catégorie des poids lourds, le bosquet a été remporté par Monella citée précédemment. L'éleveur de Saint-Nicolas a qualifié à la première place une reine déjà célèbre pour avoir remporté la deuxième place en première catégorie lors de la finale régionale d'octobre dernier et pour être la reine sortante de cette catégorie (reine en 2008 en première catégorie à Vertosan). A la deuxième place, Rosy de Davide Ramires de Quart.
Enfin, Moscetta de Romeo Thomasset et Negra de Davide Ramires se sont classées toutes les deux à la troisième place mais sans qualification pour la finale régionale.
Un doublet, en deuxième catégorie, pour Stefano Mosquet.
En effet, l'éleveur de Brissogne a qualifié à la première et à la deuxième place deux de ses vaches à savoir Tonnerre et Promise qui est sortie de l'arène avec le

bosquet. Tonnerre avait déjà été reine régionale en 2006 en troisième catégorie après avoir remporté la première place en troisième catégorie à Verrayes. Villa de Samuele Grimod d'Aoste et Samba de Daniel Berriat de Nus ont remporté la troisième place mais sans se qualifier pour la grande finale.
Enfin, en troisième catégorie, triomphe de Moutsillon des Frères Quendoz de Jovençan qui s'est imposée face à Marquisa de Donato Martinod de Saint-Nicolas. A la troisième place Baby d'Enzo Marcoz de Brissogne et Monella de Lucien Cuc d'Aymavilles.

En haut à gauche Monella de Romeo Thomasset de Saint-Nicolas, reine en première catégorie à Vertosan et vache la plus lourde présentée lors du combat d'Avise. En haut à droite Tonnerre de Stefano Mosquet de Brissogne, reine du deuxième poids ; en finale Tonnerre a battu sa compagne d'étable Promise. A droite Moutsillon des frères Quendoz de Jovençan, qui a remporté le concours de troisième catégorie

L'éleveur de Saint-Marcel portera en finale Furia, Stella et Mourina

Emilio Bétral, un «tris» extraordinaire à Breuil Cervinia

Une merveilleuse journée ensoleillée au pied du Cervin a accompagné les curieux et les passionnés accourus pour assister au troisième concours éliminatoire de l'été des Batailles de Reines qui s'est déroulé dans la nouvelle arène de Valtournenche, le 9 août dernier, située à Breuil Cervinia, avec la qualification de deux vaches par catégorie.
Au total, 109 vaches se sont présentées et 103 ont été sélectionnées : 25 pour la première catégorie, 39 pour la deuxième et 39 pour les poids plumes.
Les protagonistes de la journée étaient surtout les trois vaches de l'éleveur de Saint-Marcel, Emilio Bétral qui se sont adjugées la qualification pour la finale d'octobre. La reine du poids a été Bergère appartenant à Piero Elex de Nus, qui sur la balance a affiché 713 kg. Le bosquet de la première catégorie a été remporté par Furia d'Emilio Bétral de Saint-Marcel qui a éliminé en demi-finale Manda de Marcello Michod de Châtillon et en finale Feisan d'Ornella Bich de Valtournenche (3ème en 1er catégorie à Aoste en 2008). Troisième place mais sans qualification lors de la grande finale pour Nikita de Jean Antoine Maquignaz de Valtournenche.
En ce qui concerne la deuxième catégorie, le bosquet reste à Valtournenche grâce à Lionne d'Andrea Machet qui élimine en demi-finale Stella d'Emilio Bétral de Saint-Marcel. Troisième place pour Morgana de Claudio Paganone de Perloz et Merlo d'Andrea Machet de Valtournenche.
En troisième catégorie, Mourina d'Emilio Bétral de Saint-Marcel triomphe en évinçant Regina de Gildo Bich de Pontey. Enfin, Brunette de Stefano Barailler de Verrayes et Moureun de Mauro Chatrian de Valtournenche obtiennent la troisième place.

Furia d'Emilio Bétral de Saint-Marcel, reine en première catégorie

Lionne d'Andrea Machet de Valtournenche, reine en deuxième catégorie

Mourina d'Emilio Bétral de Saint-Marcel, reine en troisième catégorie

La reine 2008 laisse son titre à Merleun d'Elio Montrosset

Dimanche 16 août dernier a eu lieu le concours éliminatoire du Petit-Saint-Bernard en concomitance avec la Fête traditionnelle des bergers. Quatre-vingts vaches ont été sélectionnées parmi lesquelles 26 pour la première catégorie, 29 pour la deuxième et 25 pour la troisième. La vache la plus lourde était Samba d'Annie et Nicole Noz, atteignant les 700 kg. Bijou qui appartient à Giuliano Bizel a reçu une clarine, pour s'être distinguée des autres vaches de la Valdigne présentes, offerte par la famille Menel. S'agissant de la première catégorie, c'est Merleun d'Elio Montrosset de Jovençan qui a remporté le bosquet en éliminant en demi-finale Roma (2ème en première catégorie au Petit-Saint-Bernard en 2008) de Delio Viérin de Gignod et après en finale Pikachu de Maura Mochet de Pré-Saint-Didier (2ème en 1ère cat. à Valpelline en 2008; 3ème en 1ère cat. à Gressan en 2007; 2ème en 2ème cat. à Charvensod en 2006). «Noblesse» de Mirko Bizel de Morgex doit se contenter des deux dernières places. En ce qui concerne la deuxième catégorie, succès pour «Zara» de Gabriele Empereur de Gressan qui en finale a dû affronter Souris de Quendoz-Donzel de Charvensod (reine en 2006 en 3ème cat. à Charvensod, reine en 2007 en 2ème cat. à Villeneuve et 2ème en 2ème cat. au Petit-St-Bernard en 2008). 3ème et 4ème place pour deux bovines de Carla Bertolin de Gressan, Falchetta et Tonnerre.
En troisième catégorie, victoire pour Bijou de Giuliano Bizel de Morgex qui s'est imposée face à sa compagne d'étable Bandit. Enfin, Pinson de Davide Bieller de Pré-Saint-Didier et Soulida d'Annie et Nicole Noz de Nus ne participeront pas à la grande finale.

Merleun d'Elio Montrosset de Jovençan, reine en première catégorie

Zara de Gabriele Empereur de Gressan reine en deuxième catégorie

Bijou de Giuliano Bizel de Morgex reine en troisième catégorie

Corrado Anselmet roi de la Croix-Noire

Le 3ème combat du mois d'août du concours régional des Batailles de Reines a eu lieu en nocturne à l'arène Croix-Noire d'Aoste. Ce jour-là, samedi 15 août, le public regroupait des passionnés et des touristes curieux de voir ce spectacle qui représente, chez nous, la tradition.
A ce concours se sont qualifiées douze autres bovines qui participeront à la finale régionale du 18 octobre. Au total, 116 bovines ont participé à cette rencontre réparties de la manière suivante : 44 en première catégorie, 47 en deuxième et 25 en troisième catégorie.
Les combats ont été époustouflants dès le début et les vaches de Corrado Anselmet de Gignod ont été les vraies protagonistes en s'adjugeant deux bosquets sur trois.
Les reines du poids de la journée ont été Junon de Dario Bétemps de St-Christophe et Kyria d'Alex Dejanaz d'Antey-St-André affichant sur la balance 732 kg.

En première catégorie, le bosquet a été remporté par Mandoline (3ème en 1ère cat. à Valpelline en 2008 ; 2ème en 1ère cat. à Valtournenche en 2007) de Corrado Anselmet de Gignod qui en finale a éliminé Etoile de Loris Diémoz de Quart.
A la 3ème et 4ème place ont triomphé deux homonymes Contessa, respectivement des Frères Savioz d'Aymavilles et d'Enzo Marcoz de Brissogne.
Concernant la deuxième catégorie, finale entre Allegra (reine en 1ère cat. à Valgrisenche en 2008) de Gildo Vallet de Gignod et Cybèle de Corrado Anselmet, toujours de Gignod, avec la victoire de cette dernière après un long combat. Se sont également qualifiées pour la finale régionale Serena des Frères Dunoyer d'Aoste et Pigalle (reine en 3ème cat. à Sarre en 2008) de Diego Perrin de Quart.
Peu de participantes pour la troisième catégorie, mais le spectacle était quand même au rendez-vous. Victoire pour Reinetta (2ème en 3ème cat. à Etroubles en 2008) d'Elvina Bonin de Quart après avoir battu Saphir de Nestor Bianquin de Pollein. Troisième et quatrième place pour Magali de Lea Boch de St-Christophe et Rambo d'Angelo Pession de Gignod.

Mandoline de Corrado Anselmet de Gignod reine en première catégorie

Cybèle de Corrado Anselmet de Gignod reine en deuxième catégorie

Reinetta d'Elvina Bonin de Quart reine en troisième catégorie

L'éleveur qualifie seulement Difesa lors des combats de Doues et Ollomont

Claudio Berthod est protagoniste mais sans trop de chance

Une splendide journée ensoleillée a accompagné, le dimanche 23 août dernier, dans la nouvelle arène de Champillon, un public nombreux et curieux venu assister aux Batailles de Reines organisées à Doues. Au total, 82 reines se sont mesurées au cours de l'après-midi dont 27 pour la première catégorie, 20 pour la deuxième et 35 pour la troisième. La vache la plus lourde de la journée était Difesa de Claudio Berthod de Doues qui avec ses 710 kg gagnera aussi le bosquet de première catégorie.
Difesa de Claudio Berthod de Doues a remporté le bosquet après avoir éliminé Rita (2ème à Antey en 2008) d'Eligio Margueret d'Etroubles. Bijou de Claudio Berthod toujours de Doues et Rondella de l'Entreprise Agricole Verney de Gressan se sont classées troisièmes mais sans se qualifier pour la Finale régionale.
En deuxième catégorie, Magenta de Renato Rosset et Pastis de Edy Devoix tous les deux de Doues s'adjugent la qualification à la grande finale en s'imposant respectivement sur Lupa de Claudio Berthod de Doues et Reinon d'Albino Cuaz de Doues.
Concernant la troisième catégorie, victoire pour Pablò de Giulio Péaquin de Doues qui en finale a évincé Iena de l'Entreprise Agricole Verney de Gressan. 3ème et 4ème place pour Negrò de Claudio Pomat d'Etroubles et Cheyenne des Frères Ronc de Saint-Rhémy-en-Bosses.
Le dernier rendez-vous du mois d'août avec les Batailles de Reines est fixé à dimanche 30 août à Brusson, plus précisément à Estoul.

De haut en bas: la reine de première catégorie, Difesa de Claudio Berthod de Doues; celle de deuxième, Magenta de Renato Rosset de Doues; la reine du troisième poids, Pablò de Giulio Péaquin de Doues

La course est partie mardi dernier, 25 août, de la Haute-Savoie

Le Tour cycliste du Val d'Aoste se termine à Pont-Saint-Martin

Deux étapes sur les routes de la Haute-Savoie, ensuite le Val d'Aoste.
La quarante-sixième édition du tour cycliste du Val d'Aoste vient de commencer mardi dernier, 25 août, à Abondance. Un premier contre-la-montre par équipes et puis deux étapes en ligne avant d'arriver au Val d'Aoste. Jeudi 27 août la première étape complètement dessinée sur nos routes, la Morgex – Verrayes de 162 kilomètres. Quatre Grand Prix de la Montagne et une arrivée dans le village de Rapy qui pourrait faire quelques dégâts dans le peloton.
Le jour suivant, vendredi 28 août, c'est le tour de la Châtillon-Fontainemore, une étape "piège" de cette édition du Petit Tour.
Pas de grands soucis pour les coureurs jusqu'à 25 kilomètres de l'arrivée, où débutera l'ascension vers Perloz, suivie de la longue montée vers l'arrivée de Courmarial.
Le final de ce "Giro della Valle d'Aosta" touchera aussi les routes du Piémont : samedi 144 kilomètres entre Aoste et Ceresole Reale. Pour les athlètes une fatigue qui ressemble à celle du jour précédent : la plaine pendant une grande partie de course, un final en regardant le ciel dans la montée de la vallée de l'Orco.
Dimanche, pour le grand final, 107 kilomètres entre Locana et Pont-Saint-Martin. Ce n'est plus comme dans les dernières éditions de cette course. Pas de carrousel final, mais une vraie étape avec le Col d'Arlaz en son milieu.
L'année passée s'était imposé le coureur de la Bergamasca Michele Gaia, devenu professionnel chez CSF Navigare.

Approbation du projet de loi à l'unanimité

Soutien en faveur de la recherche et du développement

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité le projet de loi n°48 *« Modifications de la loi n°84 du 7 décembre 1993 (Interventions régionales en faveur de la recherche et du développement) »*. Il s'agit d'un texte de quatre articles qui a pour but d'harmoniser les normes régionales qui règlementent les interventions en faveur de la recherche et du développement.

Pour le Conseiller Salvatore Agostino, rapporteur de la loi, il s'agit d'une *« loi très importante pour les entreprises et le système économique valdôtain mais aussi d'une priorité d'un point de vue politique. En effet, l'objectif que nous nous fixons est de créer plus d'innovation et de recherche – deux secteurs qui sont à la base de la croissance et de l'emploi – dans le système de production de notre région. Par le biais de modifications que nous apportons à la norme de 1993, nous permettons plus de dynamisme en simplifiant et augmentant les modalités d'accès aux subsides dans ce secteur. Deux types de procédures pour l'attribution de subsides sont en effet règlementées : la procédure au guichet (qui suit l'ordre chronologique de présentation des demandes) et la procédure d'avis de concours pour les projets relatifs à des secteurs technologiques spécifiques (un avis de concours où sont définies toutes les conditions pour la présentation et l'évaluation des projets). En 2009, nous autoriserons une dépense de 5 millions d'euros afin de faire face aux exigences qui se sont manifestées au cours de l'année. »*

L'Assesseur aux Activités productive a également pris la parole pour expliquer ce projet de loi : *« Ce projet de loi propose des modifications à la loi régionale n°84 de 1993.*
La loi est simple et se compose de 4 articles dont deux (le 1 et le 2) modifient la loi préexistante, à savoir les articles 11 et 12 qui sont substitués par la formulation du nouveau texte.
Le nouvel article 11 prévoit qu'à la procédure ordinaire de financement au guichet sur requête soit ajoutée la possibilité d'avoir des procédures présentées sur avis de concours, ce qui pourra permettre à l'Administration de lancer des avis sur la base de projet à présenter sur des thèmes qui puissent intéresser particulièrement le territoire.

Dans ce sens nous prévoyons déjà, quand la loi sera en vigueur, de lancer des avis pour des projets de recherche sur l'énergie et les sources énergétiques renouvelables. Cela nous permettra de disposer des procédures pouvant nous permettre de mettre à disposition des financements aussi sur la base des projets de recherche qui puissent avoir des retombées plus directes sur le territoire.
Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'expliquer dans différentes situations, et surtout aux Commissaires de la Commission compétente (que je remercie pour le temps qu'ils ont consacré à ce projet de loi et pour la rapidité avec laquelle ils ont bien voulu l'examiner), la procédure sur requête au guichet est une procédure qui se réfère à une procédure d'instruction faite par les bureaux compétents et à une évaluation successive de la part d'un comité technique dont la composition reste la même qu'auparavant. Tandis que pour les candidatures sur avis de concours est prévue une procédure différente laquelle, s'agissant d'une procédure comparative tel un appel d'offre, doit assurer des conditions qui sont propres à ce type de procédure.
Voilà pourquoi dans cette procédure, comme le projet de loi le spécifie, doivent être prévus les contenus, les temps de présentation des candidatures, les ressources disponibles. L'évaluation, elle, doit se faire sur la base d'une procédure comparative, sur la base des classements formés suite à l'application de paramètres objectifs et prédéterminés.
Dans ce cas les procédures d'instruction sont toujours remises aux structures de l'Assessorat, mais l'évaluation, elle, doit être faite par une commission technique spécifiquement nommée et non pas par le comité des procédures ordinaires à guichet.
Voilà pourquoi le comité technique, qui suit les procédures que nous pouvons définir ordinaires, lui, reste en charge trois années, tandis que la commission technique, devant évaluer les projets sur avis, est nommée exclusivement pour évaluer les projets faisant l'objet d'un avis spécifique.
Pour le restant, la loi est modifiée pour ce qui est de la partie financière, là où nous prévoyons de mettre à disposition de la recherche et des entreprises qui y font recours une somme consistant en une enveloppe de 5 millions d'euros.
En plus, au-delà de cette variation de bilan, il est aussi bien de rappeler que sur les procédures sur avis nous disposerons de sommes liées au POR et pour lesquelles nous voudrions lancer une procédure d'adjudication l'automne prochain.
En conclusion, chers collègues, il s'agit, dans cette mesure, que je vous invite à voter, de donner d'ultérieurs soutiens à nos entreprises, au développement de leur qualité productive par le biais de l'application de la recherche.
N'oublions pas qu'aujourd'hui le développement de la recherche pourra permettre, demain, d'avoir des entreprises plus compétitives.
Tous sont d'accord, aujourd'hui, de dire que c'est dans les moments de crise qu'il est important de s'équiper davantage. Il s'agit de permettre aux entreprises de le faire. C'est ce que nous nous proposons avec cette mesure qui double les disponibilités inscrites au budget de la Région. »

Interrogations à réponse immédiate

Au cours de sa dernière séance, le Conseil de la Vallée a examiné une proposition de modification du Règlement interne pour le fonctionnement du Conseil régional. La mesure, qui introduit la possibilité d'interrogations à réponse immédiate, a été approuvée à l'unanimité par les Conseillers régionaux.
Ces interrogations consistent en une seule question, simple, concise et sans commentaire, sur un argument qu'il est jugé urgent d'aborder ou de particulière actualité politique. Ces interrogations doivent être présentées par écrit à la Présidence du Conseil deux jours avant l'ouverture de la séance. Chaque groupe politique présent au sein du Conseil a le droit de présenter une seule question par réunion : le Conseiller présentant la question a deux minutes pour l'illustrer, l'interrogé doit répondre en trois minutes maximum tandis que la réplique ne peut dépasser la minute.

Le Président du Conseil de la Vallée a illustré cette disposition en soulignant que « *cette procédure introduit la possibilité d'un dialogue direct entre l'Assemblée et le Gouvernement, relativement à des actions ou à des actes précis de l'Exécutif. L'introduction des questions avec réponse immédiate - qui constituent un instrument plus souple et efficace que les questions traditionnelles - répond à l'exigence de limiter la durée des débats et de donner à ces derniers un caractère de rapidité et d'actualité qui représente une condition essentielle pour que les activités d'information et d'inspection soient plus directes et utiles aux citoyens.* »

Quant au Chef de Groupe de l'Union Valdôtaine, le Conseiller Diego Empereur, il a mis en évidence que « *le parcours de modification du Règlement a bien commencé. Il s'agit du début d'un travail que nous considérons important et qui doit prendre en considération la modification d'autres points afin d'arriver à moderniser notre Règlement et de permettre au Conseil d'avoir un instrument adéquat à l'organisation de nos travaux.* »

Le Président de la Région Augusto Rollandin : « *Nous sommes convaincus de l'utilité de cet instrument, surtout pour l'actualité du débat. L'introduction de cet instrument donnera plus d'espace à la discussion politique au sein de cette Assemblée.* »

Approbation à l'unanimité

Budget et comptabilité de la Région

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité le projet de loi qui introduit de nouvelles dispositions en matière de budget et de comptabilité générale de la Région.
La loi, qui se compose de 78 articles, introduit de nouvelles modalités opératives dans la rédaction du budget afin de le rendre plus simple et transparent, ainsi que d'en améliorer la gestion. La méthode de la planification et du contrôle stratégique, ainsi que le contrôle de gestion par le biais duquel la Région se dote de la comptabilité analytique, est adoptée.

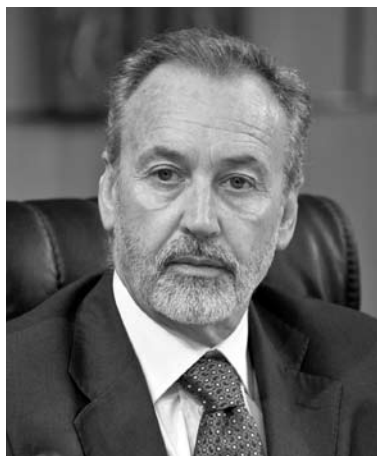

Le Conseiller Andrea Rosset, Président de la II[ème] Commission et rapporteur de la loi : *« La principale nouveauté prévoit la structure du budget en unités prévisionnelles de base. Ces dernières sont déterminées en se référant à des zones homogènes d'activité qui mettent en évidence les lignes de la planification stratégique et qui permettent ensuite de gérer facilement les variations entre chapitres au sein d'une même unité.*
La planification et le contrôle stratégique permettront de vérifier l'application des objectifs politiques du programme de majorité tandis que le contrôle de gestion permettra d'évaluer l'efficacité de l'action administrative.
Grâce à cette organisation, il sera possible de disposer d'un instrument plus souple, et en particulier plus compréhensible pour l'approche et le débat politique au sein de notre Assemblée, ainsi que d'avoir des manœuvres financières qui correspondent, par souci de transparence et d'efficacité, à la rapidité et lisibilité des chiffres, dans une optique de bon fonctionnement du secteur public toujours plus important dans une bureaucratie moderne. »

Nouvelles des Communes de la VdA

Dix agriculteurs du Mont-Emilius ont été primés pendant la Fête des Campagnards

La Fëta de l'Oumbra de Brissogne le dimanche 9 août dernier a permis de fêter également les campagnards de la Communauté de Montagne Mont-Emilius.
Dans le nouveau centre de Pâcou à Brissogne, pendant la fête la plus importante de l'année de la commune de la moyenne vallée, le président de la Communauté de Montagne Sandro Pepellin a remis les prix de la 36ème édition de la Fête des Campagnards, qui depuis longtemps veut rappeler le rôle fondamental des campagnards dans l'économie valdôtaine.
Chacune des dix communes qui composent la Communauté de Montagne du Mont-Emilius a indiqué le meilleur travailleur agricole de l'année 2008. Sur le podium de la Fëta de l'Oumbra sont ainsi montés pour retirer leur prix Enzo Marcoz (Brissogne), Ezio Coutier (Charvensod), Maria Anna Voyat (Fénis), Rudy Fiou (Gressan), Lidia Clara Lucianaz (Jovençan), Ines Chabloz (Nus), Gildo Impérial (Pollein), Elena Dufour (Quart), Gildo Clappey (Saint-Christophe) et Simone Réan (Saint-Marcel).

Le syndic Fabrizia Derriard a remis la citoyenneté d'honneur à Giovanni Maria Flick, Francesco Saverio Borrelli, Giuseppe De Rita, Piero Savoretti et Franco Bassanini

Cinq nouveaux citoyens pour la commune de Courmayeur

Depuis mardi 18 août dernier, Courmayeur a cinq nouveaux citoyens. Et des citoyens d'une certaine importance : l'ancien président de la Cour Constitutionnelle Giovanni Maria Flick, l'ancien magistrat du Parquet de Milan Francesco Saverio Borrelli, le chercheur et fondateur du Censis Giuseppe De Rita, l'entrepreneur Piero Savoretti et l'ancien ministre Franco Bassanini. De grands personnages qui ont, en commun, une fréquentation habituelle du pays au pied du Mont Blanc, qui mardi 18 août dernier s'est transformée en une citoyenneté d'honneur remise par le syndic de Courmayeur Fabrizia Derriard pendant une cérémonie organisée au Jardin de l'Ange.
La communauté de Courmayeur a voulu reconnaître à Franco Bassanini *«son engagement dans le domaine des réformes institutionnelles et administratives. Un engagement reconnu au niveau international: la preuve en est la décision du président de la République Française Nicolas Sarkozy d'insérer le nom de Bassanini dans la commission "pour la libération de la croissance française"»*.
Quant à Francesco Saverio Borrelli, on rappelle *«l'engagement pour la communauté qui a caractérisé sa longue carrière de magistrat, pendant laquelle Monsieur Borrelli a toujours été une référence d'éducation civique»*; à Giuseppe De Rita est reconnue *«la grande contribution dans les études de recherche dans les secteurs fondamentaux de la société. En tant que secrétaire général du Censis, Monsieur Giuseppe De Rita a été l'un des personnages les plus engagés dans la constitution de la "Fondation Courmayeur"»*. L'ancien ministre de la République Giovanni Maria Flick a démontré, pendant sa longue carrière administrative, *«une valeur civique hors du commun ; dans le cas de Courmayeur, le rôle de Monsieur Flick a été très important pour les études dans le domaine du droit rédigées par la "Fondation Courmayeur"»*. Enfin Piero Savoretti, auquel la commune de Courmayeur a voulu donner la citoyenneté d'honneur pour *«ses grandes capacités d'entrepreneur reconnues au niveau national, et surtout en choisissant de mettre au service de la communauté valdôtaine ses capacités, en contribuant, en effet, au développement économique et touristique de la région»*. Le président de la Junte Régionale Augusto Rollandin, présent également à la cérémonie, n'a pas manqué de remercier les nouveaux habitants de Courmayeur.
«C'est un grand plaisir pour Courmayeur et pour la Vallée d'Aoste – a dit le président Rollandin – *de savoir que de tels personnages du panorama politique, institutionnel et économique soient si proches de notre communauté. La citoyenneté d'honneur qui leur est reconnue aujourd'hui est une sorte d'officialisation de l'estime réciproque qui a été cultivée pendant de nombreuses années. Nous connaissons bien la valeur de notre territoire* – a conclu le président Augusto Rollandin – *l'hospitalité de nos gens et la richesse de nos traditions, et nous sommes fiers que de tels personnages, pendant une fréquentation constante, aient pu personnellement apprécier nos atouts».*

NOUVELLES EN BREF

ECOLE : SÉJOURS ANNUELS À L'ÉTRANGER POUR JEUNES VALDÔTAINS

Former les jeunes étudiants de la Vallée d'Aoste à l'interculturel et à la mondialisation rentre dans le cadre des initiatives mises au point par le Gouvernement régional.
A cet effet, la Région avec la collaboration de la Fondation interculturelle de Sienne, va assurer l'organisation et la promotion de deux séjours annuels à caractère culturel et didactique en France ou dans des pays francophones (Suisse, Belgique et Canada), destinés à deux élèves qui seront sélectionnés au cours de l'année scolaire 2009/2010.
L'Assessorat régional de l'Education et de la Culture a donc engagé une dépense de 25.400 euros et a fait appel à la Fondation de Sienne qui a été créée en 2007 avec l'objectif de promouvoir le dialogue interculturel et les échanges internationaux pour les jeunes.

UNIVERSITÉ : ETUDIANTS ACCUEILLIS ET FORMÉS EN SAVOIE

Une vingtaine d'étudiants italiens provenant du cursus « Langues et Communication » de la Vallée d'Aoste seront accueillis à l'automne prochain par le département des Langues étrangères appliquées (Lea) de l'Université de Savoie pour suivre les cours de deuxième année concernant le projet de formation professionnelle franco-italienne (Forprofi). L'initiative a été lancée en septembre dernier, à l'Université de la Vallée d'Aoste. Au bout du cursus universitaire, les étudiants obtiendront deux diplômes, italien et français. Le programme Forprofi faisait partie la première vague des programmes Interreg-Alcotra (sur une cinquantaine de projets présentés, sept seulement ont été retenus pour le programme franco-italien). Le financement de l'Union Européenne, pour les trois ans, s'élève à 263.700 euros et l'Université de Savoie est le chef de file du projet.

TOUSCO S.r.l.
● Produzione
● Commercializzazione
● Qualitą
● Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE
● edilizia
● acquedotti
● irrigazione
● fognature
● impianti industriali

I tubi sono a norma Europea e marchio I.I.P.
CISQ IIP IQNet SINCERT SQP
Stabilimento e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 **DONNAS** Aosta
Tel. **0125 80 65 01 R.A.**
Fax 0125 80 51 18
Punto vendita
Via Baio, 10
10013 **BORGOFRANCO D'IVREA** Torino
Tel. **0125 75 12 46**

Dimanche 9 août dernier, à Hône, le rendez-vous des émigrées de notre région

Rencontre Valdôtaine, un succès pour 750 personnes

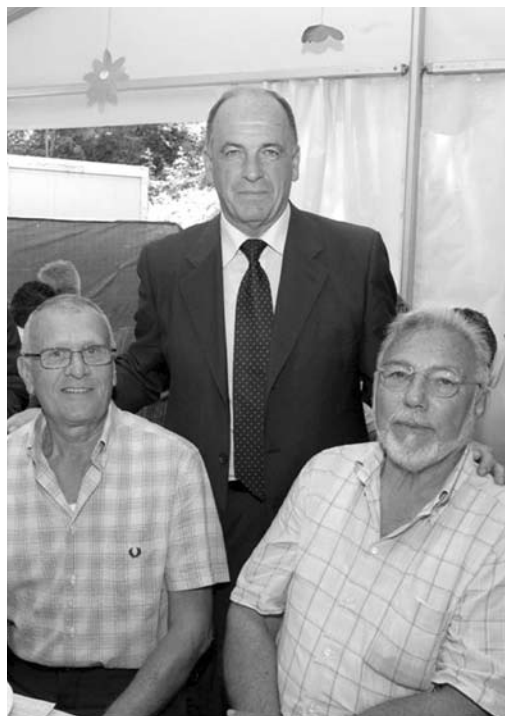

Un succès exceptionnel pour la Rencontre Valdôtaine 2009 qui s'est déroulé le dimanche 9 août dernier à Hône.
Plus de 750 Valdôtains émigrés et du pays s'étaient rassemblés pour resserrer les liens qui les unissent et participer au riche programme d'activités organisé par la Commune et le Service de promotion de la langue française de la Présidence de la Région.
La nouvelle formule de la fête, qui s'était doublée cette année d'une soirée culturelle et d'une journée conviviale spécialement dédiée aux jeunes, a été particulièrement appréciée : quelque 350 personnes ont assisté à la représentation théâtrale «Le cahier oublié» de la compagnie locale *Lé Guiandéc è lé Fouehtéc de Viòn-a,* tandis que l'on comptait 300 personnes au bal de clôture de la journée amicale et ludique du samedi. L'organisation des différentes activités a mobilisé environ 160 volontaires de la Commune.
«*J'aimerais tout d'abord remercier la Commune de Hône et le Service de promotion de la langue française, ainsi que toutes les personnes qui ont collaboré pour la bonne réussite de cet événement.* – a déclaré le président Rollandin – *Il est agréable aussi de constater un nouvel enthousiasme et une adhésion accrue de jeunes, ce qui laisse bien espérer pour l'avenir. Cette nouvelle formule propose en effet d'une part de sensibiliser tout spécialement les nouvelles générations au phénomène de l'émigration et à leur lien avec la Vallée d'Aoste et d'autre part d'impliquer la communauté locale dans la divulgation de cette partie de l'histoire de leur Vallée et dans l'organisation de la manifestation.* »

Le lendemain, lundi 10 août, le président de la Région Augusto Rollandin a réuni les responsables des Sociétés d'émigrés, au Palais régional pour une réunion informelle, à savoir les Présidents de l'Association valdôtaine de Savoie, Mme Jacqueline David-Viérin, de l'Union Valdôtaine de Lausanne, Mme Anna Hayward-Modica, de l'Union Valdôtaine de Paris, M. Jean-Baptiste Pedretti, de l'A.L.O.V. – Association des Levalloisiens d'Origine Valdôtaine, M. Gérard Schrepfer, de l'A.S.U.V.P., Association Sportive de l'Union Valdôtaine de Paris, M. Roger Dujany et de l'Union Valdôtaine de Lyon, M. René Brunet.
A cette occasion est également intervenu M. Jean-Pierre Martin Perolino, nouveau président du CO.FE.SE.V. – Comité Fédéral des Sociétés d'Emigrés Valdôtains, organisme qui coordonne l'ensemble des sociétés d'émigrés.
Le président Rollandin a fait le point sur l'activité du Gouvernement régional au cours de cette dernière année, en analysant dans le détail les initiatives entreprises dans les domaines de la promotion de la langue française et des rapports avec la francophonie.
A leur tour, les représentants des associations ont remercié le Gouvernement pour les efforts prodigués afin de dynamiser la Rencontre et pour le soutien démontré dans les rapports entre l'Administration et les émigrés.
« *C'est pour moi un plaisir de rencontrer les Présidents des sociétés, pour échanger des idées et être à l'écoute de leurs besoins. Je tiens à leur réaffirmer le soutien de l'Administration régionale ainsi que mon soutien personnel pour l'épanouissement de notre collaboration* – a ajouté le président Rollandin. – *Je désire qu'ils sachent que la Vallée d'Aoste est sensible à leurs problèmes. Nous voudrions que les jeunes générations puissent ressentir aussi la Vallée d'Aoste comme une famille. Grâce également à l'inauguration du nouveau siège de la Vallée d'Aoste à Paris, nous souhaitons renforcer davantage les liens qui unissent la Région et les communautés d'émigrés valdôtains dans l'hexagone* ».
Le rendez-vous pour la prochaine édition de la Rencontre Valdôtaine a été fixé au dimanche 8 août 2010, à Avise.

MANIFESTATIONS

VENDREDI 28 AOÛT 2009
ISSIME
Excursion avec les guides de la nature;
Soirée musicale
ALLEIN
Feta di Trifolle jusqu'au 30 août
INTROD
Excursions et activités organisées

SAMEDI 29 AOÛT 2009
GRESSONEY-SAINT-JEAN
Excursion avec les guides de la nature
VALTOURNENCHE
La Veillà di Votornen
SAINT-VINCENT
Foire des Alpes
VERRÈS
Fête patronale jusqu'au 1er septembre
MORGEX
Filmontagna
ANTEY-SAINT-ANDRÉ
Apprenons à grimper…
LA MAGDELEINE
Visite aux moulins
TORGNON
Accordéons en concert

DIMANCHE 30 AOÛT 2009
GRESSONEY-LA-TRINITÉ
Expo-marché de l'artisanat
ISSIME
Soirée dansante
SAINT-VINCENT
Foire des Alpes

AYAS-CHAMPOLUC
Batailles de Reines
MORGEX
Fête de Licony
SAINT-PIERRE
Fête du Torrette
VALTOURNENCHE
Fête patronale de Cheneil

MARDI 1ER SEPTEMBRE 2009
LA MAGDELEINE
Excursion avec les guides de la nature

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2009
AYMAVILLES
Exposition des Vins Doc de la Vallée d'Aoste jusqu'au 6 septembre

BOÎTE AUX LETTRES

LES ARTICLES PARAISSAN SOUS CETTE RUBRIQUE N'ENGAGENT PAS LA RÉDACTION

Chez nous les élections et les référendums se succèdent très rapidement et cela fait que l'attention de notre esprit politique se réveille surtout dans les semaines qui précèdent immédiatement chaque rendez-vous électoral, pour s'assoupir le reste de l'année.
Quel dommage... pendant un semestre on ne discute que d'administration, un penchant exécutif qui ménage surtout le consensus, tandis que bien peu de temps est consacré à une réflexion partagée entre les inscrits et les sympathisants sur le sens de l'engagement personnel pour le Pays.
Nous sommes une Région – mais il serait mieux de dire tout simplement «une communauté» – autonome, avec une quantité de responsabilités et de pouvoirs qui découlent du Statut spécial, mais nous risquons souvent de perdre l'âme autonomiste qui a marqué l'essor démocratique de notre voie valdôtaine vers l'autogouvernement (partiel).
Il faut avouer fort et clair qu'être autonomes ne veut point dire être autonomistes, car si le premier adjectif caractérise un état (souvent passager vu la dimension évolutive des communautés), le deuxième souligne une attitude, une prédisposition à réagir aux défis du présent et de l'avenir, de façon à sauvegarder (si nous considérons le problème d'un point de vue conservatif) et à développer (d'un point de vue meilleur) l'autonomie. Mais être autonomistes implique aussi la nécessité d'identifier un terme par rapport auquel marquer une différence, un terme qui peut changer au fil des années.
Eh bien, tout récemment une Cour constitutionnelle, notamment en Allemagne, a décidé que la progressive extension des compétences en faveur des institutions européennes doit trouver une limite infranchissable dans la souveraineté du peuple qui s'exprime dans les assemblées locales, les seules ayant éventuellement le pouvoir de transférer des compétences à d'autres organismes.
Une section de cette Cour, présidée par un juge d'origine italienne, a reconnu que la légitimité des organes de l'Union Européenne ne dérive que trop indirectement des citoyens, les seuls sur lesquels repose la souveraineté et qui subissent les euro-décisions les plus naïves (à ce propos, j'invite les personnes intéressées à lire la nouvelle définition de « jouet » que l'Europe vient de nous imposer et sans que personne en ait ressenti une grande nécessité).
Cette Cour allemande semble avoir déclaré que même le Parlement Européen ne peut pas être considéré comme une assemblée représentative élue démocratiquement dans un vrai Etat fédéral: c'est précisément dans la manière de répartir les députés entre les États que l'existence d'un peuple européen est niée; car s'il est vrai que les voix des électeurs devraient avoir la même valeur, alors la quantité des parlementaires à élire dans chaque État devrait être établie sur la base des électeurs résidents… ce qui effectivement n'arrive point et non pas parce qu'on a voulu garantir la présence des micro-états (un député suffirait pour les communautés les plus petites), mais parce que la division a été faite suivant un parcours non démocratique et avec un certain mépris de la souveraineté des électeurs.
Mais si cela est vrai, y a-t-il encore un sens simplement de se plaindre que l'Europe menace et limite nos prérogatives statutaires ? Ne pourrait-on pas envisager même une bataille autonomiste à l'égard des institutions européennes en parcourant, peut-être les premiers en Italie, le chemin difficile des recours à la Cour constitutionnelle, en compagnie si cela s'avère nécessaire, d'autres communautés régionales? Essayons, au moins, d'en discuter!

Robert Artaz